



# AVIS PUBLIC

## AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2022-2023

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que: -

par la soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, à l'effet que le rôle d'évaluation foncière pour les exercices financiers de 2022 et 2023 est déposé à mon bureau, au 470, Chemin de l'Église (Hôtel de Ville), le tout en vertu notamment des articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, chapitre C-28.1 et que toute personne concernée par ledit rôle en tant que propriétaire d'un immeuble sur le territoire de la Municipalité peut en prendre connaissance à l'endroit ci-dessus désigné.

### Droit à la révision

Conformément aux dispositions de la loi précitée, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi aux articles 124 et suivants. Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2022;
- Être déposée ou transmise par courrier recommandé à l'endroit suivant : MRC du Haut-Saint-Laurent Demande de révision-Évaluation foncière 10, rue King, bureau 400 Huntingdon (Québec) J0S 1H0
- Être présentée sur le formulaire prescrit à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus désigné ainsi que sur le site Internet de la MRC du Haut-Saint-Laurent (section « Services aux citoyens - Évaluation foncière » à [www.mrchsl.com](http://www.mrchsl.com)
- Être accompagnée du montant prescrit par le Règlement numéro 99-97 de la MRC du Haut-Saint-Laurent et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**DONNÉ à Sainte-Barbe ce 16 ième jour de septembre deux mille vingt et un.**

*Chantal Girouard*

Chantal Girouard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 16 septembre 2021 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour de septembre 2021.

*Chantal Girouard*

Chantal Girouard,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière